

NOTES D'ENQUETE

SAINT-FLORENT (45) 30.06.1979

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « A » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen. Celui-ci n'a pas pour but de diminuer ou augmenter telle ou telle catégorie de classement mais d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés « A » en 1979 par le GEPAN, sous le nom de COULLONS (45) 10.06.1979.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 30 juin 1979 vers 0h30, une famille circulant sur la D54 entre SAINT-FLORENT (45) et VILLEMURLIN (45) observe un phénomène lumineux de couleur rouge en forme de banane verticale, apparemment posé sur la route.

Apeurés les témoins font demi-tour et arrivent à la gendarmerie de COULLONS (45) à 0h55 pour signaler les faits.

Les gendarmes arrivent sur les lieux d'observation du PAN à 1h20 sans les témoins. Les recherches effectuées sur place sont infructueuses.

Elles reprennent dans la journée, en compagnie des témoins. Les gendarmes remarquent la présence d'un foyer sur une berge (vers Laizeau mais sans plus de précision dans le PV), qui s'est avéré être celui d'un feu allumé par des agriculteurs dans la journée du 28 juin. Aucune autre trace n'est retrouvée. Aucun autre témoignage n'est recueilli auprès des habitants des lieux avoisinants. Les gendarmes concluent à une probable méprise avec un tourbillon de feu provenant du foyer.

L'enquête est close le 21 juillet 1979, puis le dossier est transmis au GEPAN qui le classe en PAN A, comme observation lointaine d'un tourbillon d'escarbilles provenant d'un feu de broussailles.

3 – REEXAMEN DU CAS

Le témoignage et la description du phénomène sont précis, ce qui permet d'analyser le cas plus en détail.

Trajet :

Tous les témoins sont à bord du même véhicule. Les témoins viennent de Cerdon-du-Loiret (45), en passant par Saint-Florent, et se dirigent sur la D54 vers Villemurlin (45) (voir fig 1).

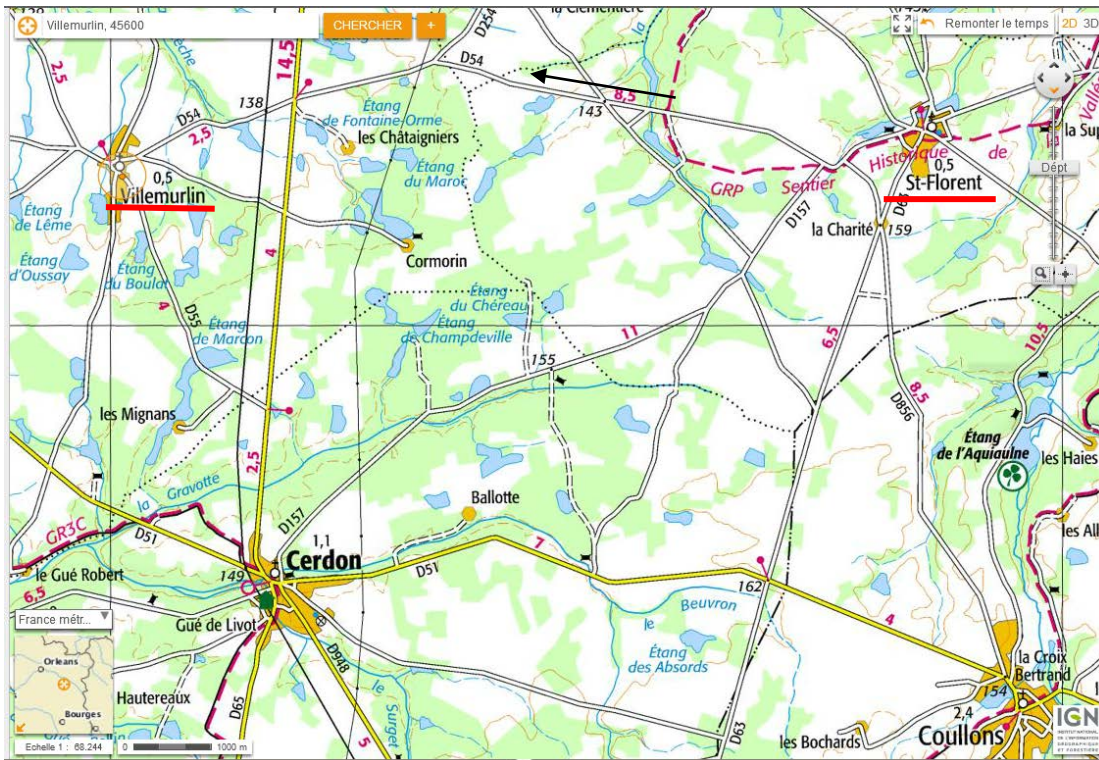


Figure 1 : Géoportail – D54 : déplacement du véhicule entre Saint-Florent (45) et Villemurlin (45).
Sens de déplacement du véhicule : →

Lieu d'observation: voir fig 2.

D'après les informations du PV, l'observation s'est effectuée depuis la D54.

Le T2 indique qu'il a vu le PAN à hauteur du chemin conduisant au lieu-dit Pierrefitte.

Lieu présumé du PAN: voir fig 2.

"la vision se situera sur la route même, à proximité du lieu-dit "Laizeau""(PV préambules), la distance entre les deux points (points d'observation et emplacement présumé du PAN) étant de 1.500km environ d'après l'enquête de gendarmerie.

"le CD54... est en ligne droite dans la portion considérée... Le tracé en profil est légèrement vallonné, avec comme point culminant le lieu supposé de la stabilisation de l'objet observé, ce qui explique que les témoins nous disent que l'objet en question se trouvait au niveau du sommet de la route. De plus en ce lieu, à gauche sens de marche Saint-Florent-Villemurlin, nous constatons, sur la berge, un foyer d'un feu récemment allumé (diamètre 1.60m)".

Malheureusement les gendarmes n'indiquent pas précisément le lieu de la berge mais des étangs sont visibles aujourd'hui au lieu-dit la Sablière juste avant d'arriver à Laizeau. On peut supposer qu'ils existaient à l'époque et que c'est sur les berges de l'un deux que le foyer a été retrouvé.

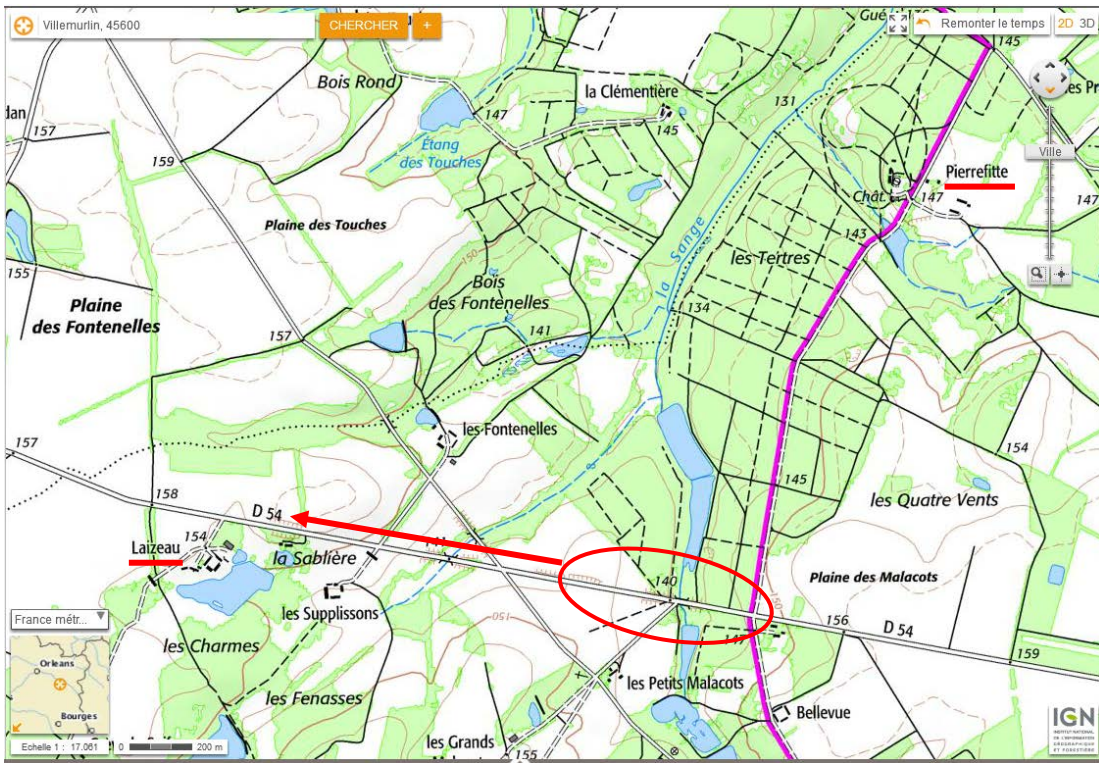




Figure 2 : Géoportail – D54: le chemin pour Pierrefitte (début observation du T2) et Laizeau (lieu présumé du PAN) sur la commune de Saint-Florent.
 Direction d'observation : 
 Zone d'observation du PAN : 

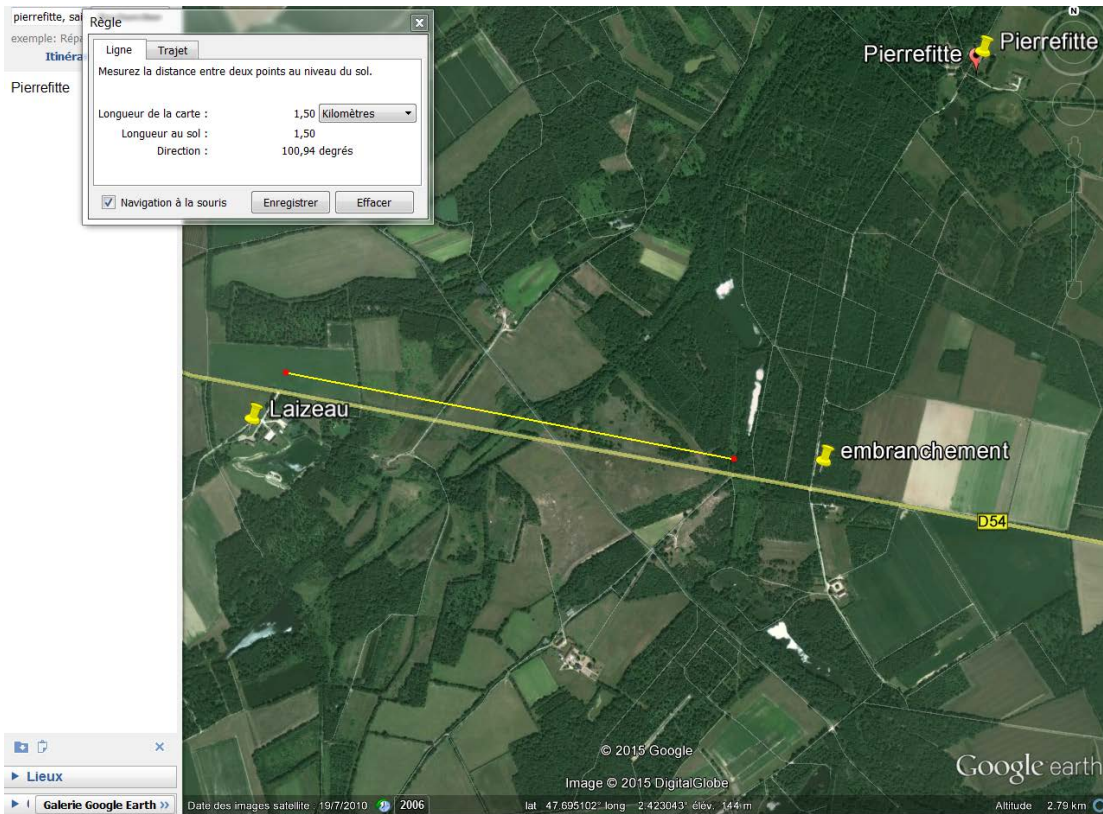


Figure 3 : les gendarmes indiquent 1.5 km environ entre Laizeau (position présumé du PAN) et le lieu d'observation des témoins. Le T2 indique qu'il a vu le PAN à hauteur du chemin pour Pierrefitte (embranchement).

Le PAN était visible face à eux, « sur la route ». Ces indications montrent qu'il était visible vers l'Ouest, à un azimut très proche de 280° (Figure 2). La hauteur angulaire du PAN était très faible, car il semblait posé sur la route.

Description du PAN :

Le PAN est décrit comme ayant « la forme d'une banane coupée en deux, la pointe vers le ciel » (T1), « une banane coupée en deux, la base large vers la route, le haut en pointe » (T2), « une lueur épousant un objet en forme de goutte d'eau, mais très allongée » (T3), « la forme d'une banane coupée, al partie la plus étroite tournée vers le ciel » (T4). Il était de couleur « rouge vif ». Aucun bruit n'est entendu, aucun autre signaux lumineux n'est vu.

Durée d'observation :

Aucune indication précise. L'observation est courte, le temps pour les témoins d'apercevoir le PAN face à eux, d'arrêter la voiture puis de faire demi-tour, par peur.

Météo :

Les témoins ne fournissent aucune donnée météorologique. La station météo la plus proche ayant conservé des archives pour la date de l'observation est celle d'Orléans-Bricy (45), distante de 60 km. Celle-ci montre que le ciel était nuageux, avec cependant une visibilité horizontale de 15 km indiquant la présence de quelques éclaircies (Figure 3).

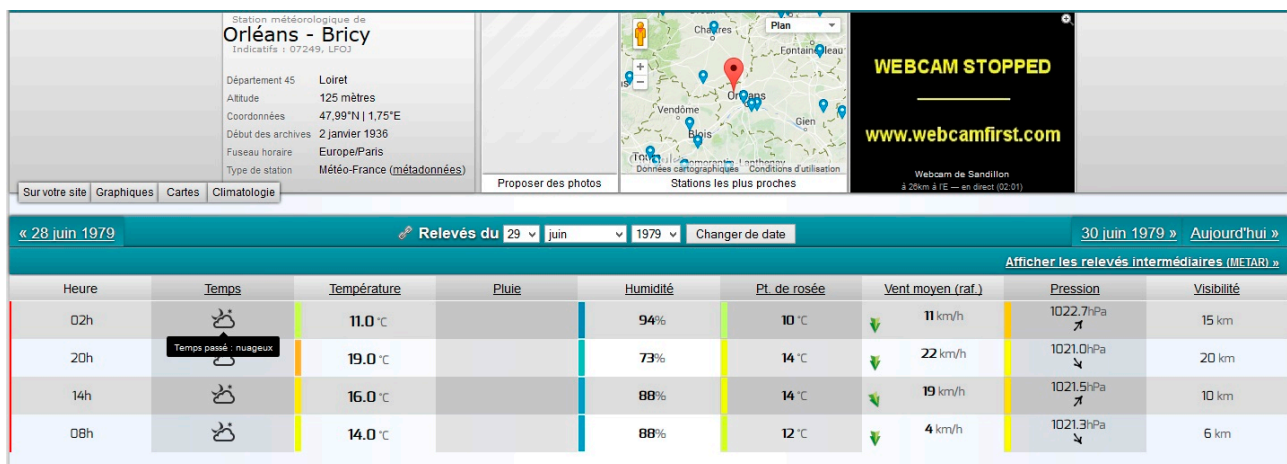


Figure 3 : Infoclimat - relevés météo pour la station d'Orléans-Bricy

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique, au lieu de l'hypothèse d'un feu de broussaille.

Malgré une concordance de lieux entre la position apparente du PAN et l'emplacement du foyer du feu de broussaille, l'hypothèse d'une méprise avec ce dernier convient mal avec l'observation du PAN.

En effet, il est à noter que le foyer a été allumé dans la journée du 28 juin 1979 et que la cendre était « très tiède » dans la journée du 30 juin, lors de la deuxième venue des gendarmes sur les lieux. Le foyer n'a été découvert que de jour, et n'était pas visible pendant la nuit, moins d'une heure après l'observation du PAN. Or, un feu présentant un tourbillon d'escarbilles aurait dû laisser des cendres encore rougeoyantes lors de la première visite des gendarmes, cendres d'autant plus visible que la nuit était sombre, sans éclairage nocturne particulier. De plus, les témoins ne décrivent pas d'évolution de forme du PAN, ce qui n'est pas très cohérent avec l'aspect d'une flamme.

L'hypothèse d'une méprise avec un astre au coucher est renforcée par le fait que le PAN est vu vers l'Ouest, qu'il semble se poser alors que les témoins avancent puis semble redécoller alors que les témoins font demi-tour, ainsi que le fait que le PAN soit de couleur rouge alors qu'il se trouve à l'horizon.

Les détails fournis par les témoins permettent même d'affiner l'hypothèse explicative et d'envisager une méprise avec la Lune en phase de croissant, quelques jours avant le Premier Quartier, dans la mesure où le PAN est décrit comme ressemblant à une banane. L'un des témoins (T3) a d'ailleurs pensé tout d'abord à la Lune lors de la découverte du PAN : « *ma première pensée a été pour la lune en forme de croissant* ».

Une vérification via Stellarium pour Gien (45), ville située à 12 km du lieu d'observation, pour le 30 juin 1979 à 0h30 montre effectivement la présence de la Lune en croissant exactement dans l'axe indiqué par les témoins (Figure 4).

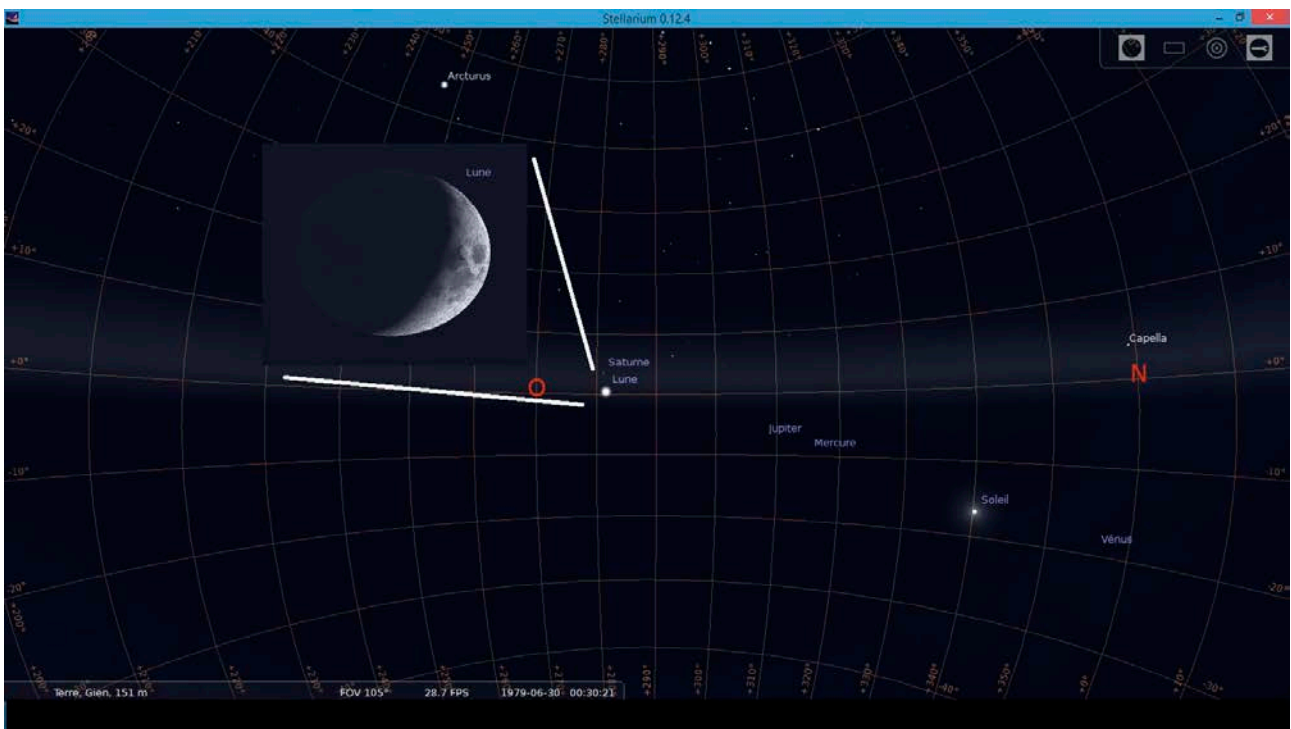


Figure 4 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation et aspect de la Lune

L'hypothèse envisageable d'une méprise avec la Lune est confortée non seulement par le fait qu'elle est en train de se coucher, ce qui est parfaitement cohérent avec sa couleur, mais également par le fait que son azimut (281°) correspond parfaitement à celui de l'axe de la D54.

De plus, l'aspect visuel de la Lune est parfaitement cohérent avec celui du PAN tel que décrit par les témoins, le croissant lunaire étant posé sur l'horizon.

La présence avérée de nuages a certainement empêché l'identification de la Lune par les témoins. Il est également à noter l'état de peur et de stress dans lequel étaient plongés les témoins au moment de l'observation : « *nous avons tous eu peur* » (T1), « *nous avons pris peur et nous nous sommes sauvés* », « *j'ai eu réellement peur* » (T2), « *je suis encore troublé par cette apparition* » (T3), « *pris de peur, nous sommes repartis en sens inverse* » (T4).

Bien que les témoins ne mentionnent pas la présence de la Lune, elle était visible dans l'axe qu'ils indiquent. La parfaite cohérence entre la position vraie de la Lune et la localisation et la description fournies par les témoins ne laisse pas de doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Ce cas est consistant (quatre témoins, qui se sont rendus aussitôt en gendarmerie), la description du PAN observé est précise. La sincérité et la crédibilité des témoins n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (forme, taille, couleur) avec un objet astronomique parfaitement connu : la Lune au coucher.

De plus, la Lune était effectivement en train de se coucher, exactement dans l'axe indiqué par les témoins.

Ce n'est pas la perception visuelle des témoins qui est en cause, mais l'interprétation que les témoins font de leur observation à travers leur ressenti (fatigue, conduite, peur).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé comme PAN A, observation liée avec une méprise avec la Lune au coucher.